

Les animaux comptent, votre voix aussi !



Stéphanie LAHANA

Stéphanie Lahana est éditrice à Nîmes. La maison d'édition qu'elle a fondée en 2010 promeut les liens entre les personnes. Elle a lancé en 2013 la collection "Être sensible", entièrement dédiée à la cause animale, une initiative pour laquelle elle a reçu, entre autres, des remerciements du moine bouddhiste Matthieu Ricard : *« Je suis profondément reconnaissant pour toutes vos activités si importantes pour changer les mentalités dans tous les azimuts. Tous ensemble nous finirons par entraîner une évolution des mentalités, des cultures, et finalement des institutions, avec toutes mes plus chaleureuses pensées. »*

Engagée dans la protection animale depuis de nombreuses années, elle et son mari vivent avec une colonie de chats recueillis de la rue (malades, handicapés, dénutris, etc.), tous maintenant en bonne santé. Elle est également co-auteur de la biographie de Liliane Sujanszky, grande pionnière de la cause animale en France : *"Liliane Sujanszky - 45 ans de protection animale - Une vie de combats"*.

Déjà candidate aux élections législatives en 2012, pour un micro-parti tourné vers la cause animale, obtenant un score significatif dans la circonscription du Gard où elle avait été investie, elle a tissé ces dernières années de nombreux liens avec différents leaders d'associations animalistes en Europe et en Amérique latine, qui se réjouissent tous de sa candidature et lui apportent tout leur soutien.

Retrouvez-nous sur

parti-animaliste.fr



Parti
Animaliste

Voter pour le Parti animaliste c'est voter sans ambiguïté **pour les animaux !**

Se donner des outils pour agir

- Créer un Ministère de la protection animale.
- Créer un statut juridique à part entière pour les animaux terrestres et aquatiques.
- Augmenter les peines prévues pour les actes de cruauté.

En finir avec les pratiques particulièrement génératrices de souffrance

- Interdire sous dix ans l'élevage en cage.
- Interdire la castration sans anesthésie des animaux.
- Interdire le broyage des poussins et des canetons.
- Abolir la pratique du gavage.

Repenser les liens humains-animaux

- Faciliter l'admission des animaux de compagnie dans les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) ou dans les foyers d'hébergements d'urgence et les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS).
- Interdire la mise à mort d'animaux dans les refuges en dehors de l'euthanasie à des fins de soulagement de l'animal.
- Interdire la mise à mort des chevaux en dehors de l'euthanasie à des fins de soulagement de l'animal.

Cohabiter autrement avec les animaux sauvages

- Supprimer le statut d'espèce "nuisible".
- Protéger toute espèce migratrice faisant l'objet d'un statut de protection dans son pays d'origine.
- Interdire les chasses traditionnelles entraînant de longues agonies (gluaux, tendelles, tenderies, lèques, lacs, matoles, etc).

Assurer la sécurité de tous

- Instaurer les mercredis et les dimanches sans chasse.
- Instaurer un périmètre de sécurité de 200 mètres autour des habitations et des enclos abritant des animaux.
- Instauration d'un taux d'alcoolémie maximal de 0,2g/litre de sang lors de la pratique de la chasse.

Accompagner l'évolution des filières professionnelles de l'agroalimentaire.

- Accompagner et aider la reconversion d'éleveurs vers l'agriculture végétale.
- Mettre en place une option de menu végétal dans la restauration collective.
- Fixer un objectif national de réduction de la consommation de produits animaux (viande, poisson, œufs, lait) de 25% en 2025 par rapport à 2015 par des politiques publiques de santé incitant à modérer la consommation de produits d'origine animale, au regard notamment de ses effets sur les animaux, le climat, l'environnement et la santé.

Télécharger mon bulletin de vote

<https://parti-animaliste.fr/bulletin>

Retrouvez l'ensemble du programme
sur parti-animaliste.fr



Parti
Animaliste